



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 112877

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement à propos de la situation de l'emploi dans le Vimeu et la vallée de Bresle et, plus particulièrement, sur le devenir de l'entreprise CCO et de ses 84 salariés à Beauchamps (Somme). La désindustrialisation frappe en effet de plus en plus fort ces zones industrielles, de sous-traitance automobile notamment. Des inquiétudes fortes qui s'accroissent avec la décision du groupe « Saint-Gobain » de se retirer du verre/flaconnage, un secteur structurant de l'économie locale de la vallée de Bresle qui représenterait plusieurs milliers d'emplois. Pour ce qui est de l'entreprise CCO (qui est rattachée au groupe italien Cofras), sa liquidation a été prononcée par le tribunal de commerce au mois de novembre, avec un délai qui court jusqu'au 8 décembre 2006 pour une reprise éventuelle. Or il ne semble pas y avoir de repreneur en vue et les lettres de licenciement sont déjà prêtes. Il lui demande ce qu'il compte faire à ce propos, concernant l'entreprise CCO surtout, pour mobiliser les services de l'État en faveur de l'emploi dans cette zone, une mobilisation d'autant plus nécessaire que Beauchamps a déjà subi il y a 8 ans la fermeture de son site industriel phare que constituait la sucrerie du groupe SVI, avec déjà un impact social rude.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112877

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12873